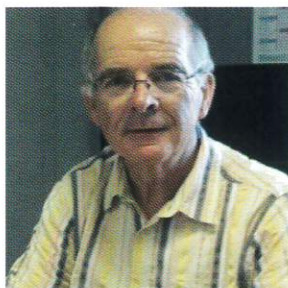


# BULLETIN MUNICIPAL

VUILLECIN ANNÉE **2019**



## *Le Mot du Maire*



*Cette année, nous poursuivons la modernisation de notre éclairage public. La rue de la Louvière est en chantier. L'enfouissement des réseaux secs dans ce secteur, couplé au changement de l'éclairage public est en cours.*

*La distribution de l'eau mérite une attention particulière. A la canicule précoce se couple des difficultés d'approvisionnement dans le secteur des fermes, conséquences de modification, dans les modes de travail. J'attire l'attention de **Tous** sur la ressource en eau, elle n'est pas infinie.*

*Faisons attention à notre consommation. **Il faut ECONOMISER l'eau.***

*La forêt souffre également. La sécheresse de 2018 l'a fragilisé. 600M<sup>3</sup> de bois scolytés ont déjà été abattus jusqu'à ce jour, à comparer au 100M<sup>3</sup> annuels habituels.*

*Coté Communauté de Commune, la modification du PLUIH nécessite beaucoup de temps, pour un résultat qui ne sera atteint qu'avec un an de retard, tout comme le centre nautique dont le projet est annulé suite à un problème administratif.*

*La gestion de l'eau sera reprise par la CCGP au **1<sup>er</sup> janvier 2020**, conséquence de la loi NOTRe. Cela se fera dans un certain flou et risque de se répercuter sur les usagers.*

*Mais tout arrivera bien à se réaliser !!*

*L'été est là, le soleil, la Canicule ! Alors, BEL été à tous et BONNE rentrée prochaine !*

*Dominique JEANNIER*

*Maire de VUILLECIN*



# BUDGET COMMUNAL ANNEE 2019 – COMPTE ADMINISTRATIF 2018

## QUELQUES CHIFFRES CLES POUR 2019

Le budget 2019 est un document PREVISIONNEL, établi notamment avant que soit connu le montant des marchés pour la réalisation des opérations d'investissement. L'inscription d'une dépense ne signifie pas qu'elle sera réalisée. En matière budgétaire, les prévisions sont toujours envisagées avec prudence. Les dépenses sont surévaluées alors que les recettes sont sous-estimées.

C'est lors de la présentation du compte administratif que le conseil municipal valide les dépenses réalisées et les recettes perçues.

### Budget communal 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses réelles prévues	391 379,00 €	Total des dépenses réelles prévues	694 929,00 €
Total des recettes réelles prévues	410 115,00 €	Total des recettes réelles prévues	486 728,00 €

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 23 mars 2019, de maintenir les taux des taxes d'habitation, foncier non bâti et d'augmenter de 2% le taux d'imposition de la taxe foncier bâti. De ce fait, le produit attendu pour l'ensemble des taxes foncières (habitation, foncier bâti, foncier non bâti) se monte à 138 641 €.

Détail des principales dépenses d'équipement prévues	
Enfouissement réseaux rue Louvière	225 600,00 €
Enfouissement réseaux rue Principale et rue de Traverse	156 534,00 €
Mise aux normes trottoirs, sécurisation arrêt bus et voirie rue Principale	103 000,00 €
Ventilation école	50 000,00 €
Stabilisation accotements route de la Vrigne	8 000,00 €
Travaux rénovation bibliothèque	4 800,00 €
Petits équipements pour l'école	2 740,00 €
Total :	550 674,00 €

### Budget Eau 2019

SECTION D'EXPLOITATION		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses réelles prévues	68 141,00 €	Total des dépenses réelles prévues	42 039,00 €
Total des recettes réelles prévues	53 000,00 €	Total des recettes réelles prévues	13 597,00 €

Pour l'année 2019, le prix du m3 d'eau s'élève à 0.90 € auquel s'ajoute la part fixe d'un montant de 15 € et 0.27€ de taxe reversée à l'Agence de l'Eau.

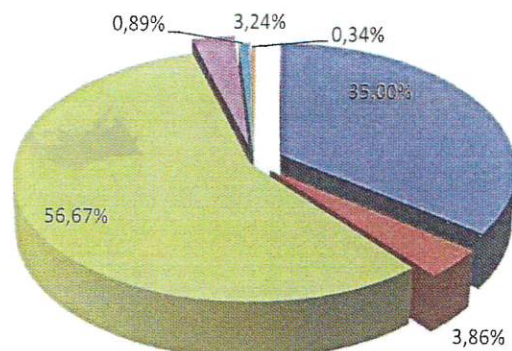
### Budget Bois 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses réelles prévues	126 000,00 €	Total des dépenses réelles prévues	9 000,00 €
Total des recettes réelles prévues	119 000,00 €	Total des recettes réelles prévues	1 797,00 €

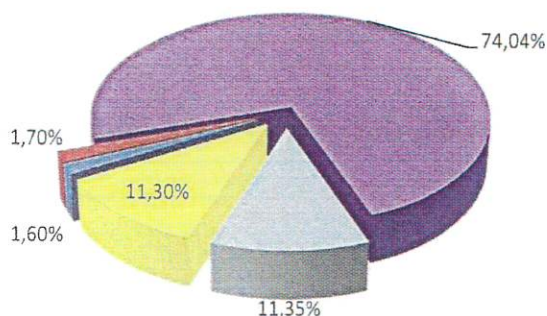
## COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2018 - Budget communal

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES REALISEES	Montant
Charges à caractère général	122 080,94 €
Charges de personnel communal	13 468,23 €
Autres charges de gestion courante <i>(contributions CCGP pour secrétariat interco - centre technique interco et RPI, indemnités, subventions aux associations)</i>	197 683,04 €
Remboursements intérêts emprunts	11 318,03 €
Fiscalité reversée	3 093,00 €
Titres annulés	1 184,12 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>348 827,36 €</b>

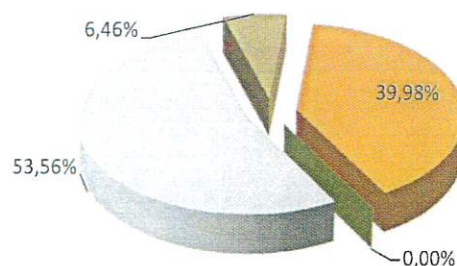


RECETTES PERCUES	Montant
Produits exceptionnels <i>(vente tables école - remboursement assurance)</i>	6 433,72 €
Produits des services <i>(travail en régie buget eau - remboursement charges location salle)</i>	6 847,55 €
Impôts et taxes	297 438,35 €
Dotations et participations	45 595,32 €
Autres produits <i>(location salle - terrains, reversement excédent budget bois)</i>	45 386,41 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>401 701,35 €</b>

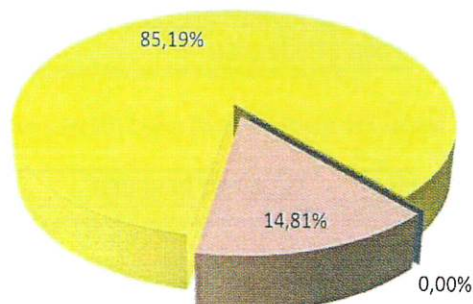


### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES REALISEES	Montant
Subventions d'équipement versées	- €
Travaux <i>(périscolaire, rénovation éclairage public, salle de motricité)</i>	91 408,72 €
Equipement <i>(panneaux signalisation, mobilier et équipement périscolaire, illuminations Noël)</i>	11 020,62 €
Remboursement capital / emprunts	68 233,17 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>170 662,51 €</b>



RECETTES PERCUES	Montant
Subventions d'investissement	214 377,75 €
Emprunt <i>(prêts aménagement périscolaire)</i>	- €
Dotations <i>(fonds compensation TVA - affectation du résultat)</i>	37 266,95 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>251 644,70 €</b>

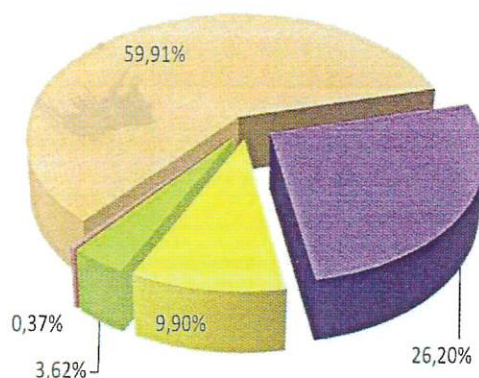




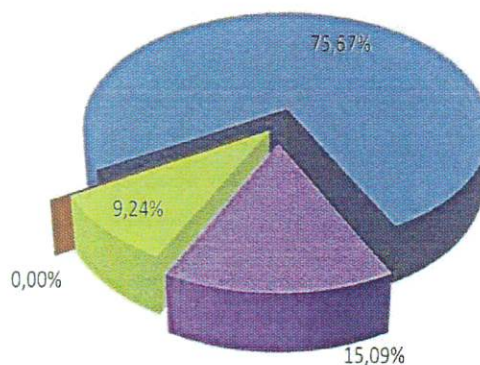
## COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2018 - Budget Eau

### SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES REALISEES	Montant
charges à caractère général ( <i>y compris achat de l'eau</i> )	19 476,37 €
Redevance Pollution Agence de l'Eau	8 517,00 €
autres charges de gestion courante	3 219,40 €
Remboursement intérêts emprunts	1 176,96 €
annulation de titres	120,44 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>32 510,17 €</b>

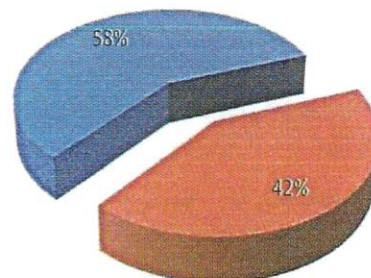


RECETTES PERCUES	Montant
Vente d'eau	44 361,00 €
Redevance pollution	8 849,13 €
Abonnements part fixe	5 415,00 €
Fermeture compteurs	- €
Autres produits de gestion courante	- €
<b>TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION</b>	<b>58 625,13 €</b>



### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES REALISEES	Montant
Immobilisation en cours ( <i>travaux rue Saint Lazare et rue de Traverse</i> )	13 087,20 €
Remboursement capital / emprunts	9 398,67 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>22 485,87 €</b>



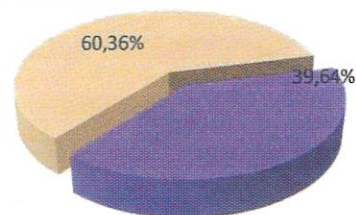
RECETTES PERCUES	Montant
Dotations ( <i>fonds compensation TVA - affectation du résultat</i> )	3 456,71 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 456,71 €</b>

## COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2018 - Budget Bois

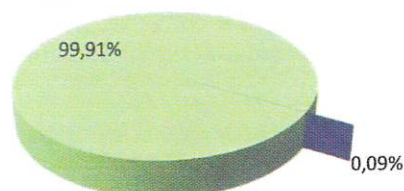
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ce budget est assujéti à la TVA donc il est réalisé avec des montants hors taxes

DEPENSES REALISEES	Montant
Charges à caractère général	30 458,61 €
Reversement excédent au budget général	20 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>50 458,61 €</b>



RECETTES PERCUES	Montant
Coupes de bois	54 069,09 €
Menus produits forestiers	50,00 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>54 119,09 €</b>



### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES REALISEES	Montant
Travaux sylvicoles programme 2018	1 796,58 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 796,58 €</b>

A noter : pas de recettes en investissement dans ce budget.

## ENDETTEMENT (situation tous budgets confondus)

		2017	2018	2019	2020	2021
A	Dettes en capital au 01/01/N	442 881,69 €	564 458,23 €	486 826,39 €	332 179,21 €	255 373,42 €
B	Population totale	633	651	670	676 ★	682 ★
C = A/B	Encours de la dette/hab	699,66 €	867,06 €	726,61 €	491,39 €	374,45 €
D	Annuité de la dette	78 108,31 €	90 126,83 €	164 809,69 €	84 248,35 €	84 127,02 €
E = D/B	Annuité de la dette/hab	123,39 €	138,44 €	245,98 €	124,63 €	123,35 €

★ Projection réalisée avec une augmentation de 0,94% (moyenne du pourcentage d'évolution sur les 4 dernières années)

♦ Explication : remboursement en 2019 du capital du prêt relais TVA souscrit en 2017 pour l'aménagement de l'accueil périscolaire (montant de 80 000€)



# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat

OBJECTIF : 2020 POUR LE GRAND PONTARLIER

## QU'EST-CE QU'UN PLUIH ?

• La loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement (Grenelle 1). Sur la base d'un constat partagé et préoccupant d'une urgence écologique, la loi propose, à travers 57 articles, des mesures touchant les secteurs de l'énergie et du bâtiment, des transports, de la biodiversité et des milieux naturels, de la gouvernance et enfin des risques pour l'environnement et la santé. Elle définit le cadre global d'action des politiques publiques à mettre en œuvre pour promouvoir un développement durable. Dans le domaine de l'urbanisme, un certain nombre d'objectifs a été fixé concernant notamment la lutte contre la régression des surfaces agricoles et naturelles, la lutte contre l'étalement urbain, la préservation de la biodiversité à travers la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques, la gestion économe des ressources et de l'espace.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal intégrant le Programme Local de l'Habitat est un document de planification territoriale qui résulte de la fusion de deux documents :

⇒ **le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et le Programme Local de l'Habitat.**

Il s'agit donc d'un outil dédié à l'aménagement qui est régi par le code de l'urbanisme.

Il permet de « planifier » l'aménagement du territoire de manière cohérente, pour répondre aux besoins des habitants, permettre le développement local, tout en respectant l'environnement. Le PLU permet également de garantir une gestion économe des sols et de lutter contre l'étalement urbain.

De compétence communale, **il devient désormais intercommunal (PLUi)**. Ce document couvre l'intégralité du territoire de la communauté de communes soit 10 communes et a pour objectif de déterminer le projet du territoire pour les 20 prochaines années.

A partir d'un diagnostic multithématique, des enjeux forts pour l'aménagement du territoire sont déterminés. Ils forment la base du projet de développement du territoire qui donnera les grandes orientations sur les questions d'urbanisation, d'habitat, de paysage, d'espaces publics, de commerce, d'agriculture, de développement des zones industrielles et artisanales, de tourisme, de transports, etc.

Le **PLUiH** détermine ensuite, à la parcelle, les règles générales régissant l'usage du sol et ses servitudes d'utilisation... La durée moyenne d'élaboration d'un tel document est de 3 à 4 ans.

À l'échelle de la Communauté de Communes, l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec un volet Habitat**, est engagé depuis 2016, il représente le 1er grand projet de territoire. Il s'agit d'établir un **document d'urbanisme commun**, afin de dessiner un **projet urbain équilibré et raisonné pour tous les habitants du Grand Pontarlier.**

Il encadre le développement des communes, et notamment les droits à la construction, avec l'élaboration d'un règlement intercommunal.

C'est le cabinet **Urbicand** qui a été retenu pour accompagner la collectivité dans l'élaboration de ce document stratégique.

Un **diagnostic exhaustif de territoire** a été mené par ce bureau d'études de **juin 2017 à février 2018**. Ce dernier a fait l'objet notamment de nombreux relevés de terrain, d'échanges avec les acteurs locaux et d'ateliers de travail.

=> **Documents à télécharger sur le site internet de la communauté de commune du Grand Pontarlier**

- *Diagnostic Environnemental - Etat initial de l'environnement 1/2,*
- *Diagnostic Environnemental - Etat initial de l'environnement 1/2,*
- *Diagnostic Paysage,*
- *Diagnostic Habitat,*
- *Diagnostic Développement Economique,*
- *Diagnostic Agricole,*
- *Diagnostic Forestier,*
- *Diagnostic Polarités et Déplacements,*
- *Synthèse du Diagnostic.*

Actuellement dans la **phase de finalisation du PADD** (Plan d'Aménagement et de Développement Durables), la CCGP organise plusieurs ateliers thématiques pour échanger sur les grands enjeux du territoire.

Le plan fera l'objet d'une **concertation avec tous les habitants et usagers du territoire concernés par cette procédure**, qui touche à leur cadre de vie et impacte leurs droits à construire. Aussi, plusieurs phases de dialogue sont prévues :

- un registre de concertation pour déposer vos remarques, ainsi qu'un dossier de PLUIH actualisé en temps réel sont mis à votre disposition aux accueils des 10 mairies et à la CCGP,
- des réunions publiques seront programmées,
- des articles et documents à télécharger sur le site web de la CCGP seront mis en ligne.

La procédure aboutira à un document de planification partagé début 2020.

En parallèle de ce PLUIH, un plan d'actions en faveur du développement durable, la « **DDmarche** », est lancée à l'échelle intercommunale : 7 grands défis ont été retenus et font actuellement l'objet d'une réflexion pour être traduite en plan d'actions opérationnel.

**Les réunions publiques seront affichées au panneau d'information à l'entrée du village. Nous vous invitons à vous rendre à ses moments d'informations / échanges !**



## LES COUCHES LAVABLES, UNE SOLUTION

*Pour diminuer nos déchets*

*Pour protéger la santé de nos bambins*

Jusqu'à ses 2 ans ½, un enfant utilisera environ 5 000 couches.  
Cela représente 1 tonne de déchets

## LES COUCHES QUELS ENJEUX

En France, la part de textile sanitaire représente 5 à 10% des ordures ménagères résiduelles. Ce taux peut monter à plus de 30% pour un ménage avec des enfants en bas âge.

## EVITEMENT DES DECHETS

**Accueil en structure collective : 1 tonne / an / 10 enfants accueillis**

**A la maison : 1 tonne / enfant / 2.5 ans**

L'ADEME a publié des recommandations sous forme de guide bonnes pratiques plus particulièrement à destination des familles.

Chaque produit que nous achetons et chaque objet que nous utilisons, suit ce qu'on appelle un cycle de vie, qui, comme chez les êtres vivants, commence par sa naissance, traverse sa vie et va jusqu'à sa mort.

De leur fabrication à leur fin de vie, les CL consomment 3.5 fois moins d'énergie et 2 fois moins d'eau que les couches jetables et génèrent 60% moins de déchets.

*Source : Ascomade et Mère Hélène (site canadien)*

En France, la part de textile sanitaire représente 5 à 10% des ordures ménagères résiduelles. Ce taux peut monter à plus de 30% pour un ménage avec un voire 2 enfants en bas âge.

Selon la revue « 60 millions de consommateurs » en 2017 :

Observation de présence de produits nocifs pour la santé y compris dans les couches jetables dites « écologiques ».

Rapport de l'ANSES (Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire, de l'alimentation de l'environnement et du travail) :

Ce rapport évalue les risques sanitaires liés à l'utilisation des couches jetables.

Il conclut qu'il existe des substances chimiques dangereuses, avec certains dépassements de seuils sanitaires.

Ils recommandent aux pouvoirs publics :

- **Interdire l'utilisation de parfums**
- **Maîtriser l'origine des matières 1ère naturelles (cellulose, bois) pour éviter les pesticides**
- **Fixer des concentrations maximales, notamment pour les dioxines**

Le comité d'experts spécialisés (CES) recommande des études supplémentaires sur le transfert des substances par la peau et les muqueuses et développer des protocoles expérimentaux pour développer des études.

Existence de produits chimiques dans les couches jetables dont dioxines, TBT, phtalates, SAP (retiré des tampons hygiéniques), chlore, solvants, pesticides, parfums...

Ce qui est encore plus à risque lorsque nous savons qu'un bébé a la peau très perméable. Le port de la couche est quasiment continu 23h/24h, sur une grande surface de peau.

En outre :

Plastique → augmentation température dans la couches (selon une étude britannique, + 1° → pb de fertilité car augmentation température empêche la spermatogénèse).

Ces enjeux ne sont pas que des paroles en l'air. Bien que les études soient difficiles à mettre en œuvre à cause du lobby des couches jetables (marché de l'ordre de 750 millions d'euros par an.).

## Une Couche lavable moderne, c'est...



Et enfin un insert très fin se pose directement sur la couche, en contact avec les fesses de l'enfant. Il est constitué de cellulose et se jette à la poubelle avec les selles de l'enfant. L'urine, elle, est absorbée par la couche.



Le modèle de couche lavable fabriqué à la blanchisserie du Refuge, depuis sa « naissance » en 2013, a été testé par différentes structures.

Il a pu bénéficier d'améliorations en 2018, étudiées avec le personnel des crèches utilisatrices de Besançon et Quingey et avec l'appui d'Alexandra GRIVEL, consultante.



Ainsi, le développement du modèle permet de mieux encore répondre aux besoins :

- Praticité et facilité de mise en place
- Absorption, efficacité et fiabilité
- Confort et motricité pour l'enfant
- Sécurité et hygiène

Fabrication locale par la blanchisserie « Le Refuge », entreprise d'insertion par l'activité économique à Besançon. A noter que la confection des couches lavables au sein de la Blanchisserie depuis plusieurs années maintenant, a permis de créer au sein de l'association un emploi (1 ETP).

En France, seuls 3% des bébés sont en couches lavables (= 70 000 bébés), mais le marché est en augmentation sur les dernières années soit +35% en 2018).

Il ne s'agit pas d'un effet de mode.

Sur le territoire du Haut-Doubs et sur les territoires proches, de nombreuses actions sont mises en place. Les professionnels de la petite enfance prennent conscience des problématiques et de nombreuses structures passent à l'utilisation des couches lavables :

- 30 crèches sur la région Est sont déjà en fonctionnement.
- 15 projets sont identifiés et en cours.

## PRESENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DE PREVAL AUPRES DES CRECHES

Le rôle de la collectivité est d'aider les structures de la petite enfance à faciliter la mise en place de la démarche de l'utilisation des couches lavables au sein de leur structure.

### L'accompagnement se compose de 3 phases :

- ⇒ Informer et conseiller pour la mise en place (aménagement, logistique, lavage,...)
- ⇒ Accompagner sur place l'équipe à utiliser les couches lavables
- ⇒ Ancrer la démarche après une année d'utilisation :
- ⇒ Écouter le personnel sur leur pratique
- ⇒ Leur offrir un espace pour questionner, interroger
- ⇒ Faire un retour d'expérience, l'idée est que l'équipe se sente faire partie d'une dynamique territoriale

## TEMOIGNAGE

### MYRIAM DECREUSE, DIRECTRICE DE LA MICRO CRECHE DES GRANGES NARBOZ

#### Pourquoi avoir mis en place cette démarche au sein de la structure ?

Pour Arc en ciel, le choix de pratiquer les couches lavables répond à une démarche de développement durable avec 3 volets majeurs :

- une démarche écologique : couches fabriquées avec des produits naturels respectueux de l'environnement et pour une réduction des déchets considérable,
- une démarche sanitaire : produits sains pour la peau de l'enfant contrairement aux couches jetables dont les dernières études révèlent des traces de produits chimiques ou perturbateurs endocriniens.
- une démarche de soutien aux entreprises locales d'insertion : fabrication des couches par la blanchisserie du refuge à Besançon par un public en insertion, lavage des couches par l'UNAP de Pontarlier, travailleurs handicapés.

## **Bilan après un an de fonctionnement**

Le bilan à Arc en ciel est très positif. Ce projet est à notre sens une réussite.

Cette pratique est devenue quasiment naturelle pour l'équipe, même les agents venus en remplacement n'ont pas montré d'attitude de rejet vis-à-vis de cette pratique. Elle s'avère en réalité plus simple qu'on a tendance à l'imaginer. Pour autant, pour pouvoir être pérenne, cette pratique doit être vraiment portée et investie par l'équipe et la direction.

Après un an d'utilisation et de lavage à l'UNAP, les couches sont en très bon état. Le partenariat avec l'UNAP fonctionne bien et très simplement, avec 3 ramassages par semaine.

Les enfants et parents ont adopté très vite cette pratique et montré peu de signes de désapprobation.

Au niveau du coût, il y a bien sur un investissement important au départ avec l'achat des couches (3630€) mais subventionné à 50% par l'ADEME. Ces couches ont une durée de vie estimée entre 3 à 5 ans.

Actuellement, le surcoût estimé pour la micro-crèche du fait de l'utilisation de couches lavables est estimé à moins de 100€ par mois. Ce surcoût est lié au lavage externalisé au niveau de l'UNAP.

Pour autant, ce choix de lavage externe s'inscrit dans une démarche globale de développement durable (entreprise d'insertion locale). Elle permet également au CCAS de diminuer l'amende qu'il doit régler chaque année pour le manque de travailleurs handicapés au sein de ses effectifs. D'autre part, l'impact de ce surcoût sera également diminué lorsque la redevance incitative sur les déchets sera appliquée sur le territoire de la CCGP.

L'accueil des familles est favorable.

80% des familles connaissent les couches lavables : beaucoup de médiatisation qui offre des plus sur la connaissance produit.

Les familles ont déjà pensé à utiliser des CL mais ont besoin d'une aide pour passer le cap --> accompagnement via kit d'essai très prisé, et dans une moindre mesure location ou aide financière.

Les familles ont conscience des effets positifs au niveau sanitaire et déchets, sont moins convaincus par le coût.

Il serait donc nécessaire de transmettre des informations en insistant sur les 3 piliers économique, environnement santé et en comparant avec les cycles de vie complets.

Toutes les familles sont satisfaites de la démarche de la crèche, et aucune ne refusent que leur enfant porte des couches lavables.



# Température minimale (moyenne en °C) à Vuillecin

Maire de VUILLECIN  
Dominique JEANNIER

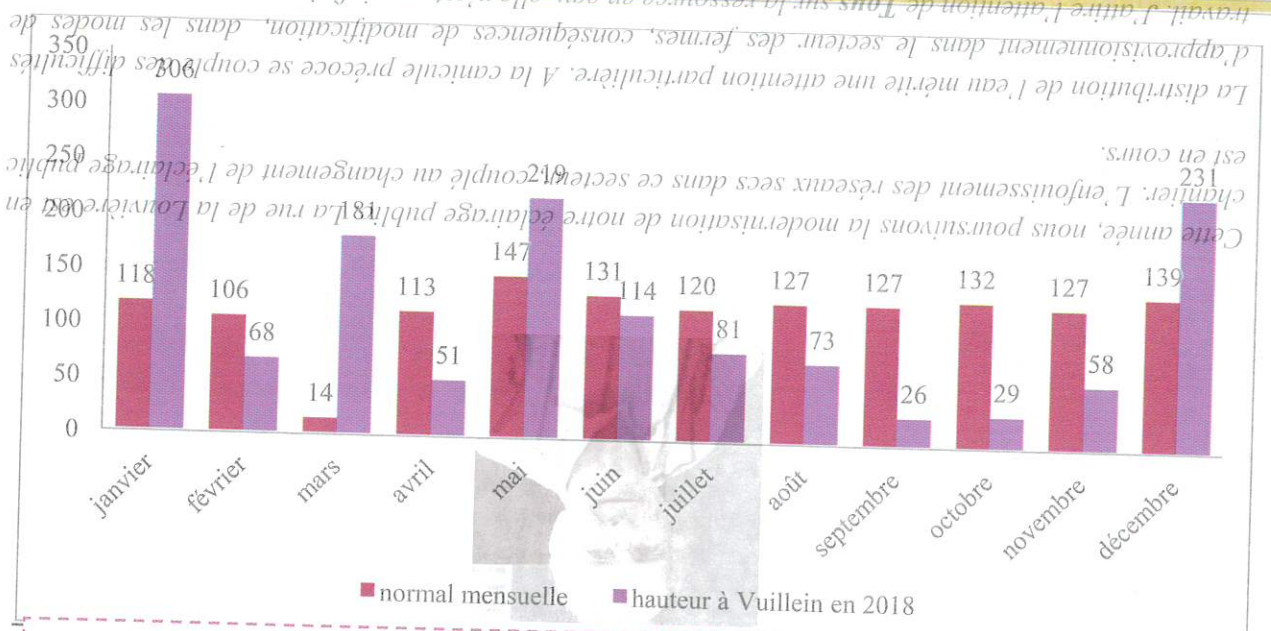
La gestion de l'eau sera reprise par la CCGP au 1<sup>er</sup> janvier 2020, conséquence de la loi NOTRe. Cela se fera dans un certain flou et risque de se repercuter sur les usagers. Mais tout arrivera bien à se réaliser !!

L'été est là, le soleil, la Canicule ! Alors, BEL été à tous et BONNE rentrée prochaine !

Le résultat qui ne sera atteint qu'avec un an de retard, tout comme le centre nautique dont le projet est annulé suite à un problème administratif.

Cote Communauté de Commune, la modification du PLUH nécessite beaucoup de temps, pour un résultat qui ne sera atteint qu'avec un an de retard, tout comme le centre nautique dont le projet est annulé suite à un problème administratif.

température normale saisonnière Vuillecin (source météo France)	température Vuillecin 2018 (station météo florent R)
janvier	-4,5
février	-5,6
mars	-2,4
avril	1,6
mai	5,9
juin	9,8
juillet	11
août	10,6
septembre	7,5
octobre	4,3
novembre	-0,7
décembre	-2,8



**Hauteur de précipitations mensuelles à Vuillecin en 2018 (données en mm)**

*Le Mot du Maire*



### A L'ECOLE DE DOMMARTIN

Les jeudi 9 mai et vendredi 10 mai 2019, les deux classés de Dommartin se sont rendues en voyage à la ferme de La Batailleuse à Rochejean. Au programme, visite de la ferme et soins aux animaux (lapins, cochons, poules...), observation de la traite des vaches et des chèvres, fabrication de faisselle, rallye photos dans le village pour faire un peu d'histoire et observer les anciennes fermes du Haut-Doubs, promenade en forêt pour tenter d'apercevoir ces créatures bien connues que sont Les loutons, petits lutins des forêts franc-comtoises. Durant ces deux jours, les élèves ont pu goûter des produits de la ferme, mais aussi participer au fonctionnement du centre. Les élèves ont été mis à contribution avec des tâches de balayage, d'aide à la vaisselle...

**Un voyage rempli de bons souvenirs !**







Madame, Monsieur,

Sur décision des communes, les Francas du Doubs ont repris la gestion de l'accueil périscolaire de Vuillecin et Dommartin depuis janvier 2019. Je suis heureuse de pouvoir assurer la direction de cette structure depuis maintenant quelques mois.

Comme chaque année nous devons mettre à jour les procédures d'inscription et de facturation et collecter vos données personnelles pour l'inscription des familles au périscolaire.

- La fiche de renseignement pré-remplie de votre enfant, à compléter et retourner signée (si votre enfant est déjà inscrit) ou à remplir pour une nouvelle inscription.
- Une fiche sanitaire à me retourner remplie avec la copie des vaccins (1 fiche par enfant)
- Le règlement intérieur à lire attentivement et à conserver.
- Les plannings d'inscriptions pour septembre et octobre à compléter et retourner signés. Ou un planning annuel si votre enfant est concerné.
- Un bulletin de choix de réception des factures et documents divers

Vous pouvez me joindre par téléphone et mail aux coordonnées ci-dessous, ou me voir sur place pendant les heures d'accueil sauf le mercredi. Je peux également vous rencontrer sur rendez-vous si besoin.

Accueil des enfants :

⇒ *Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h à 8h30, de 11h30 à 13h30, de 16h30 à 18h30.*

Permanence téléphonique :

⇒ *Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h à 13h30 et de 16h15 à 18h30.*

Je reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Bien Cordialement

Camille GENEVE

Directrice

Le club se porte bien avec 89 adhérents dont une vingtaine qui se retrouve tous les :

## Un village évoluant au fil des siècles

La plus vieille ferme et l'ancien « bar-épicerie » ont disparu du paysage du centre bourg. C'est avec un pincement au cœur que les propriétaires se sont résolus à la démolition.

1713, est la date figurant sur le linteau de porte de la ferme, attestant ainsi son année de construction. Achetée par la famille Minaty, dans les années 1840, elle est passée de génération en génération. Jusqu'à sa déconstruction. Durant trois ans, les descendants ont étudié dans tous les sens le projet de rénovation. Le verdict était sans appel, la structure de la ferme était trop fragile, trop compliquée pour une restauration sans risque d'éboulement.

Lors de sa déconstruction, la ferme a révélé quelques secrets. Sur la cheminée des ornements du pays basque ; le journal d'une aïeule, où il était noté son quotidien et la vie du village. Notamment, pourquoi une pièce était surnommée « le boudoir », tout simplement parce qu'une tante allait « bouder » dans cette pièce. Comme quoi !

La belle façade a été démontée pierre par pierre, elles trouveront une place dans les habitations d'Alexandra et Jérémie, les héritiers. Un souhait pour eux de garder une trace de l'histoire familiale.

La seconde maison « bar-épicerie » à côté de la ferme, plus modeste dans son architecture, mais aussi fragile. Ce lieu fût le théâtre d'un homicide, peu après le décès de l'épicier. Puis de profond remord, l'épouse de l'agresseur alla révéler à la gendarmerie la tragédie du décès de l'épicier. Après, l'exhumation du corps, l'autopsie confirma les faits. La mort de l'épicier mis fin au petit commerce. Quelques temps plus tard, Suite à l'incendie de sa maison, Maurice Fluchot fit l'acquisition de cette maison. Les habitants aimaient le taquinier en lui suggérant de reprendre l'activité « bistro » surtout après l'office du dimanche !

Deux nouvelles résidences commencent à sortir de terre, un nouveau visage pour le centre bourg mais sur la terre de nos ancêtres les biens matériels évoluent, Bivina la Vieugot,

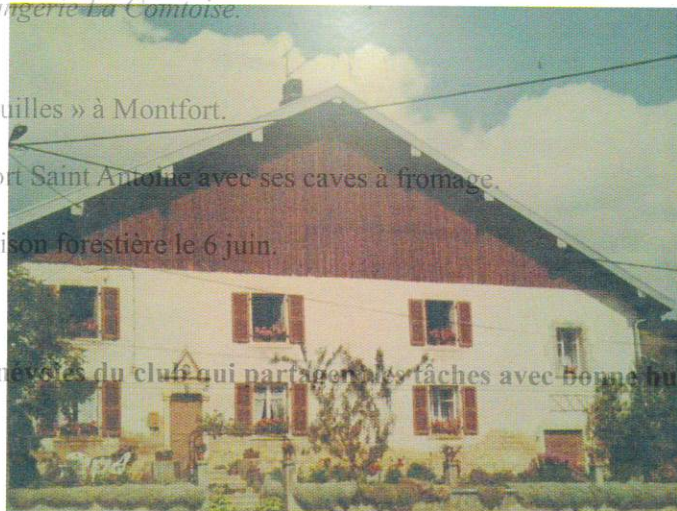
La boulangerie La Comtoise.

Avril : le repas « grenouilles » à Montfort.

Mai : sortie visite du fort Saint Antoine avec ses caves à fromage.

Juin : grillades à la Maison forestière le 6 juin.

Merci aussi aux bénévoles du club qui partagent les tâches avec bonne humeur et convivialité





## COLLECTE 2019 DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La collecte 2019, en faveur de la Ligue contre le cancer, a produit la somme remarquable de :

5 047.00 euros

Sur notre village.

Pour rappel, cette collecte départementale permet de grandes actions au niveau du Doubs, actions qui se répartissent entre la recherche tout d'abord, les aides diverses en faveur des malades ensuite (activités physiques adaptées, soins esthétiques, aides sociales, assistance psychologique, etc...) et enfin les diverses opérations d'information, de dépistage et de prévention.

**Les établissements hospitaliers de PONTARLIER et BESANCON en sont les bénéficiaires.**

Un chaleureux et reconnaissant merci, aux généreux donateurs en priorité, aux dévoués collecteurs (trices) anciens ou actuels, à Madame Colette PARIS enfin, l'initiatrice du projet sur VUILLECIN, qui a souhaité « passer la main »...



## OPERATION BRIOCHES 2019

**Remerciements à tous les généreux donateurs !**

Cette année 2019, les brioches ont été vendues sur la commune soit 1394.60 euros récoltés, pour un don moyen de 6.90 euros, au profit de l'ADAPEL.



Porte ouverte à la bibliothèque de Vuillecin

Le **mercredi 18 septembre 2019** de 14h à 18h30

Ouverture de la bibliothèque tous les mercredis de 16h30 à 18h30

Congés scolaires de 17h30 à 18h30. Fermée les jours fériés.

**E**nfant, j'espérais devenir un livre quand je serais grand. Pas un écrivain, un livre : les hommes se font tuer comme des fourmis. Les écrivains aussi. Mais un livre, même si on le détruisait méthodiquement, il en subsisterait toujours quelque part un exemplaire qui ressusciterait sur une étagère, au fond d'un rayonnage dans quelque bibliothèque perdue, à Reykjavik, Valladolid ou Vancouver ». (Amos OZ disparu fin 2018 - « Une histoire d'amour et de ténèbres »)

Des livres, la mairie achète pour ses lecteurs 25 « nouveautés » par année. En 2018, tous les genres sont abordés : le roman, le policier, l'aventure, la bande dessinée...

Lors de la rentrée de septembre, la **bibliothèque fera « porte ouverte » le mercredi 18 septembre 2019 de 14h à 18h30** pour vous présenter les nouveautés 2019 et les coups de cœur de ses lecteurs. Le panneau lumineux du village vous le rappellera.

La médiathèque départementale renouvelle un fond de 400 livres tous les six mois et là, on trouvera des romans, des documentaires, des livres en gros caractères, des bandes dessinées, des livres audio à écouter, des mangas, des livres pour les enfants et pour les adolescents.

Les dons nous permettent d'acquérir des séries (Elena Ferrante avec ses quatre volumes de l'amie prodigieuse), des essais : Jean D'Ormesson etc..

Pensez à nous donner vos livres qui prennent la poussière sur les meubles, surtout signalez-nous ceux que vous avez aimés et que vous donnez afin de les partager.

Joignez-vous à nous, soit pour partager les « coups de cœur » le premier mercredi du mois à 18h30 à la bibliothèque, soit pour être bénévole à la bibliothèque.



**M**aman m'avait affirmé qu'avec le temps les livres pouvaient changer au moins autant que les humains, avec cette différence que les hommes te plaquent tôt ou tard, dès qu'ils ne trouvent plus en toi de profit, de plaisir, d'intérêt ou de sentiment, tandis que les livres ne te laissent



*jamais tomber. Toi, tu les dédaigneras parfois, tu en délaisseras certains pendant de longues années où pour toujours. Mais même si tu les trahis, ils ne te feront jamais faux bond, eux : ils t'attendront en silence, humblement, sur l'étagère. Des dizaines d'années s'il le faut.*  
(Amos OZ - « Une histoire d'amour et de ténèbres »)

Un renseignement ? Une inscription ?

Les bénévoles sont à votre disposition : Colette GROSJEAN, responsable de la bibliothèque, Eliane DIMIER-VALLET, Jean ELISABETH, Yolande JEANNIER, Geneviève MARGUET, bénévoles.

La gratuité des prêts est assurée aux habitants de la commune.

## LA VIE ASSOCIATIVE A VUILLECIN



**U**n voyage en SUISSE est programmé le :

**Dimanche 13 OCTOBRE 2019**

**Au programme :**

- ⇒ Visite de la chocolaterie CAILLEZ à BROCC
- ⇒ village de GRUYERE

*Le déplacement se fera en BUS*

Une note d'information et d'inscription vous sera distribuée en Septembre

"La saison de chasse 2018-2019 fût une belle saison, marquée par la présence de gros gibier en nombre et une météo favorable pour la pratique de la chasse.



Les travaux d'aménagements réalisés ont essentiellement consisté en la mise en place d'une culture destinée à la faune sauvage et aux insectes (moutarde, pois, millet, phacélie, trèfle, fleurs...) l'entretien des équipements et à la fauche des zones humides dans le cadre de la lutte contre l'invasion du solidage.



La sécurité des chasseurs et de tous les utilisateurs de l'espace communal est la priorité des chasseurs de l'ACCA. A cette fin, des pancartes "chasse en cours" sont systématiquement mises en place lors des chasses collectives organisées par l'ACCA."



La saison **2018/2019** arrive à sa fin, avec **122 licenciés** le RC ARLIER a bénéficié de l'effet coupe du monde.

Les enfants à partir de 6 ans peuvent ainsi prendre du plaisir sur les terrains de football. Avec des effectifs en hausse dans toutes les catégories, notamment entre 10 et 15 ans, l'avenir du club devient plus serein.

Saluons surtout les équipes féminines, elles sont de plus en plus nombreuses en nous proposant un football de grande qualité.

Notre équipe « Séniors » a de bons résultats et les joueurs travaillent dans une bonne ambiance.

Nos vétérans sont toujours là pour jouer quelques matchs le vendredi soir.

Le foot se porte bien à Vuillecin et le club remercie la commune pour son soutien tout au long de la saison.

**N'hésitez pas à nous rejoindre la prochaine saison !**

Le Président,

Emmanuel ROY





EN 2018

Le Moray est passé en « no kill » donc il n'y a plus de prélèvement de poissons dans ce lac, les pêcheurs semblent apprécier cette nouvelle formule, de nombreux promeneurs apprécient ce cadre de promenade calme et apaisant.



En juin l'AVPEC a rénové la vierge du village, celle-ci s'est refait une beauté.

Le 31 mars 2019 a eu lieu sa bénédiction, la paroisse a offert le verre de l'amitié et une petite expo était proposée par l'AVPEC.





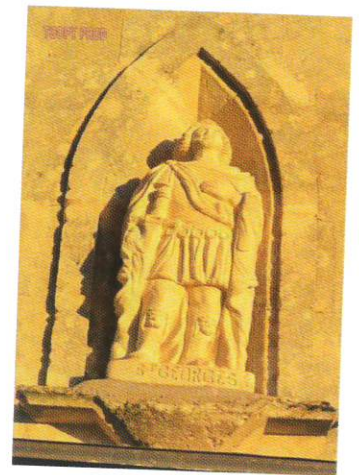


Le 11 novembre 2019 l'AVPEC a répondu présent à la demande de la municipalité en participant activement à cette journée de commémoration (exposition, historique des poilus du village, film avec la participation des écoles etc. ....)

### CHAPELLE SAINT GEORGES

En novembre a eu lieu l'installation d'une statue de SAINT GEORGES, statue réalisée par monsieur NICOLET Denis de Dommartin, saint GEORGES trône ainsi sur le fronton de notre chapelle ...

**Visite sur demande de la chapelle...via Facebook !**



### EN 2019

L'AVPEC a désormais sa page **Facebook** vous pouvez vous y rendre pour consulter les dernières nouvelles de notre association...

Lac du MORAY le projet d'observatoire à oiseaux est toujours d'actualité, ainsi que des sorties de découverte du lac...la lutte contre le solidage est également d'actualité avec l'aide de nos amis chasseurs.

Durant le mois de mars les cigognes sont venues nous rendre visite ; elles étaient à proximité du lac du Moray et de la chapelle, une quarantaine de cigognes ont été dénombrées.

**Petit rappel : il est interdit de patiner, ou de se promener sur le lac gelé en hiver ...**

Avant même l'incendie de Notre Dame de Paris, l'AVPEC avait en projet de réaliser l'histoire de son église ainsi qu'un inventaire ...

En fin d'année une exposition « *l'église et les maisons anciennes* » est envisagée. La date reste à définir. Une soirée vidéo est également envisagée.

**Les projets ne manquent pas ! N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à la vie de notre village.**

Tagada & compagnie termine l'année scolaire **2018-2019** avec la vente du papier stocké tout au long de l'année grâce au tri des habitants des deux villages, et même plus ! Et bien sûr par la kermesse au Terrier de Dommartin qui reste notre objectif principal.

En septembre, les activités ont repris avec un nouveau bureau, une nouvelle équipe quelques nouveaux parents.

Les actions et activités ont repris de plus belles avec à nouveau :

- La vente de bulbes qui se fait une année sur deux.
- La vente d'escargots de la ferme des châteaux (à Gonsans) pour changer de Romanzini et préférer vendre un produit local, gage de qualité du terroir.

Comme l'année dernière à la soirée de Noël en association avec la St-Martin, la vente de sapins et petite restauration qui est devenu la soirée incontournable pour les enfants, ils sont enchantés d'être là pour chanter des chants de Noël et de s'émerveiller toujours autant par la venue du Père Noël. Les classes élémentaires nous ont aussi rejoint par la vente de sablés afin de financer leur projet.

Nous avons également contribué au financement du voyage scolaire pour les classes élémentaires ainsi qu'à des cours de théâtre.

En février, nous avons fait une sortie Bob dans le champ à côté du Lotissement du bois Joli pour la plus grande joie des petits et des grands et avons terminé cette journée par une petite collation sous un soleil radieux.



En mars, nous avons participé au carnaval de Pontarlier en association avec l'association CESAMH sur le thème du Pôle Nord et nous avons également participé au carnaval de Dommartin et Houtaud. Tout cela malgré une météo capricieuse, les enfants étaient toujours au rendez-vous.





Bientôt **20 ans** et nous préparons déjà notre prochaine EXPO/VENTE, elle aura lieu en **septembre 2020** à la salle annexe des Annonciades. Nous nous retrouvons une journée par mois depuis janvier pour confectionner trousse, sacs, panneaux, cartons mousses etc. Au mois de mars, une escapade de 3 jours Chez Liadet à Mouthe, nous a permis d'apprendre une nouvelle technique de couture. Le groupe de peinture s'est joint à nous pour une journée de partage et de convivialité.

Nos activités au 2<sup>ème</sup> étage de la mairie sont le :

- Lundi 14h à 17h –PEINTURE- (2<sup>ème</sup> étage de la mairie)
- Mardi et vendredi 14h à 17h – PATCHWORK- (2<sup>ème</sup> étage de la mairie)

Chez Liadet



## INFORMATION REFERENDUM – RIP

### La privatisation d'Aéroport de Paris

Le 10 avril dernier, 248 députés et sénateurs de gauche et de droite ont enclenché la procédure de référendum d'initiative partagée (**RIP**) afin **d'empêcher la privatisation de l'Aéroport de Paris**.

Pour la première fois depuis son introduction dans notre constitution en 2008, cette procédure a pu être mise en œuvre.

Il s'agit de réunir 4.7 millions d'électeurs avant le 13 mars 2020.

### **Le RIP est une occasion de participation démocratique citoyenne.**

Le décret du 11 décembre 2014 n°2014-1488 relatif aux modalités de recueil des soutiens prévoit trois possibilités de signature :

L'électeur signe directement sur le site internet :

⇒ <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>

### **Ou**

Signe sur le site internet depuis un point d'accès numérique mis à disposition dans les communes les plus peuplées du canton :

- ⇒ Pontarlier
- ⇒ Maïche
- ⇒ Morteau
- ⇒ Levier

Pour notre secteur.

L'électeur peut faire enregistrer sa demande à partir d'un formulaire CERFA (nom, prénom, adresse et numéro pièce d'identité), par un agent des communes citées ci-dessus. Ce dernier aura 48 heures pour l'enregistrer sur le site du Ministère de l'intérieur.



## VIE PRATIQUE

MAIRIE DE VUILLECIN

03.81.39.41.13

**Permanences secrétariat :** lundi et mercredi de 14 h à 18 heures et le vendredi de 9 h à 12 heures-

**Email :** [mairie.vuillecin@wanadoo.fr](mailto:mairie.vuillecin@wanadoo.fr)

**site internet :** [www.vuillecin.fr](http://www.vuillecin.fr) / Facebook : mairie de vuillecin-

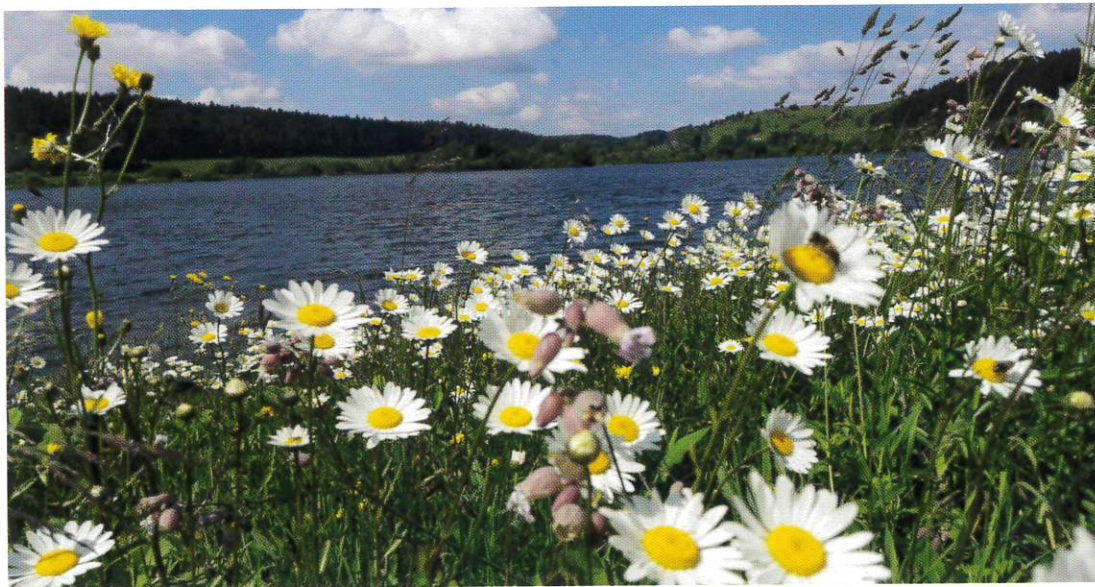
25

**Location salle de convivialité :**

⇒ 06.07.84.44.87 les lundis, mardis, jeudis, vendredi de 14 à 16 h– le mercredi de 14 h à 18 h.

- **Déchetterie :** tous les habitants de la commune bénéficient du service de la déchetterie pour cela il faut retirer un badge à la CCGP sur présentation de la carte grise
- **CCGP :** 03.81.39.40.02
- **Correspondante EST Républicain :** L.Invernizzi 03.81.46.63.08
- **SAMU :** 15 (urgences médicales) **Pompiers :** 18 (urgences graves)
- **Gendarmerie :** 4 rue du Moulin Parnet – 25300 PONTARLIER : 03.81.39.06.60

## Le lac du Moray



*Dans la nature, rien n'est parfait et tout est parfait: un arbre peut être tordu et ses branches tourmentées, il est toujours beau.*

Auteur : Alice Walker